ACENAS *infos* N°27/ Janvier 2008

Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Internet : http://assoc.wanadoo.fr/acenas
Siège social : Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX
Courriel : acenas@wanadoo.fr

MEILLEURS VŒUX POUR 2008

En 2007 nous avons fêté le dixième anniversaire de l'association, 10 ans déjà de mobilisation qui nous ont permis de faire reculer l'échéance. Merci à mes deux prédécesseurs et en particulier à Evelyne la présidente fondatrice. J'espère qu'en 2008, dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, nos politiques prendront les décisions utiles pour « enterrer » le projet « Satolas 2015 ». Je présente à chacun mes meilleurs vœux pour 2008. **Michel Poitevin Président**

DERNIERE MINUTE

PLAN CONTRE LE BRUIT DES AVIONS A PARIS: ET POURQUOI NE PAS L'APPLIQUER AUSSI A LYON ?

3 nouvelles mesures : => les avions voleront plus haut avant d'atterrir (altitude relevée de 300 mètres = cela divise par 2 la puissance sonore - amélioration ressentie dans un rayon de 10 à 25 kms autours des pistes. De plus, les pilotes devront pratiquer un atterrissage en douceur ce qui permettra un régime moteur constant sans à-coups donc moins de bruit.

=> doublement des taxes qui permettront l'insonorisation des maisons des riverains.

=> décollages en soirée surtaxés : il existe à ce jour 2 types de taxes selon si les avions décollent de nuit ou de jour. Création d'une 3ème taxe de soirée : par exemple un airbus décollant entre 18 et 22 heures devra payer 345 € contre 83 € actuellement, un boeing verra sa facture passer de 1059 € à 4392 €.

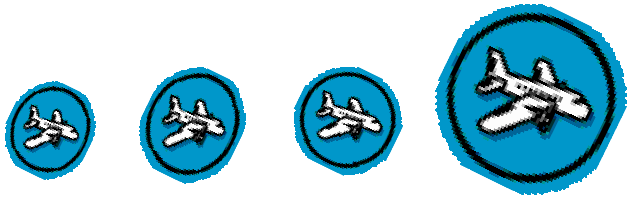

ACTUALITE

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT => DES ESPOIRS.

En concluant le Grenelle de l'environnement, le Président de la République a tenu des propos réjouissants pour nos adhérents :

« ……**Rétablir le vrai coût du transport aérien, en intégrant une taxe sur le kérosène pour tous les trajets aériens qui sont déjà desservis par le TGV et en supprimant les SUBVENTIONS publiques aux compagnies à bas prix »**

L'Acenas devra veiller au suivi de cet objectif, d'autant qu'une préconisation Européenne, déjà diffusée, va dans ce sens (Directive 2003/96/CE).

Sachant par ailleurs que le cadeau fiscal fait à l'aviation civile, par les finances publiques, semble pouvoir être évalué à 40 ou 50 % du déficit de la Sécurité Sociale !! , ceci donne une raison assez concrète de voir un jour assez proche une possibilité d'application en France.

Pour les riverains qui subissent les effets "forcenés" des 2 pistes actuelles , si le prix du billet d'avion devient "juste" , en regard des autres modes de transport , le TGV pourrait , semble-t-il , capter l'essentiel des clients sur un trajet de 2h30 à 3 heures .

Lyon-Saint-Exupéry

Quel développement ?

Extrait du magazine PROSPECTIVE RHONE ALPES MEDITERRANEE hors série juin 2005

◊ Etienne TETE

Adjoint au Maire de Lyon. Conseiller régional Rhône- Alpes.

«Saint-Exupéry (…) est à la fois trop loin et trop près de Paris pour devenir un aéroport pleinement international.

Le paradoxe de l'aéroport, c 'est une croissance annoncée du nombre de passagers qui est, en vérité, accompagnée d'une perte de rentabilité. Développer (un aéroport) ne suffit pas à produire du développement économique.

Pour notre part, nous nous sommes toujours opposés à la construction des 4 pistes. Il suffit de regarder le tableau de fréquentation : les autres aéroports comme Nice ont beaucoup plus de passagers avec moins de pistes. Le taux d'inter-modalité (nombre de passagers qui prennent à la fois le train et l'avion) n 'est que de 0.3 % en 2004. L' inter-modalité est donc un mythe.

Un aéroport, c'est un thermomètre de l'activité économique mais ce n'est pas parce qu'on fait monter le thermomètre que tout va mieux.

Saint-Exupéry a la capacité d'accueillir beaucoup de vols, mais le problème c'est qu'il accueille trop d'avions qui ne sont pas assez remplis. Pourquoi ? Voilà une question centrale trop rarement posée»

Nos « activités/actions »

Septembre 2007 / Décembre 2007

7/09/07 : rencontre avec Mme Blanchard, Vice-présidente de la région Rhône-Alpes.

12/09/07 : commission d'aide aux riverains en préfecture.

18/09/07 : réunion groupe de travail sur les vols de nuit à l'aéroport.

21/09/07 : rencontre avec le directeur général de l'aéroport.

26/09/07 : rencontre avec un journaliste du « PROGRES ».

27/09/07 : assise des entrepreneurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

02/10/07 : rencontre de l'ACNUSA (autorité des nuisances sonores aéroportuaires) à l'aéroport.

04/10/07 : rencontre avec un journaliste d'ENVISCOPE.

12/10/07 : rencontre avec une journaliste « d'Aujourd'hui en France ».

26/10/07 : réunion avec nos avocats à Paris.

19/11/07 : les assises du transport à la région.

22/11/07 : réunion de la commission consultative de l'environnement à l'aéroport.

24/11/07 : stand d'information -foire de la Sainte Catherine –Heyrieux

29/11/07 : rencontre avec Philippe MEUNIER, député de la 13éme circonscription du Rhône.

PRISE DE POSITION DES POLITIQUES.

Sur notre demande nous recevons régulièrement des communiqués de presse ou autres documents des partis politiques siégeant à la région.

Le député de 13ème circonscription du Rhône, Philippe MEUNIER, au cours d'un entretien avec une journaliste, a indiqué :

« - Je ne suis pas contre la démocratisation du tourisme, mais payer 40€ pour se rendre à Casablanca un week-end en avion, c'est un vrai scandale écologique !

- En termes de réchauffement climatique, il faut comprendre que, pour un Lyonnais, un week-end à Casablanca n'a pas le même coût pour la planète qu'un week-end au lac d'Annecy, à 60 kms de Lyon. Un avion rejette des tonnes de CO2 dans l'atmosphère !

- L'avion doit rester une exception, pour un voyage de noces ou un voyage d'affaires, pas pour aller se baigner à Casablanca un week-end ! Il faut réglementer le tourisme de masse. »

ELECTIONS MUNICIPALES 2008

Dès le mois de février 2008, pensez à contacter vos candidats aux élections municipales pour qu'ils fassent connaître leur position par rapport à la problématique de l'aéroport.

Pourquoi adhérer ou ré-adhérer à l'ACENAS ?

Vous habitez à proximité de l'aéroport et vous êtes directement concernés par ses nuisances et son extension.
Vous tenez à votre qualité de vie et vous ne voulez pas vivre sous une « autoroute aérienne ».
Quel est votre moyen de défense ?

L'ACENAS constitue un contrepoids significatif contre l'ambition démesurée de l'aéroport. Des victoires ont été remportées mais des menaces persistent. Donnez-nous les moyens de vous défendre !

A quoi sert votre adhésion ?

Le montant de l'adhésion individuelle est très abordable pour que chaque membre de la famille puisse adhérer .
Plus nous serons nombreux, plus grande sera notre **représentativité** par rapport aux pouvoirs publics.

Les fonds récoltés servent en priorité à financer les actions en justice, dont les montants atteignent plusieurs milliers d'euros par an. Par ailleurs, l'ACENAS fonctionne uniquement sur la base du bénévolat (commissions officielles, rédactions de bulletins d'info, tirages, distribution…). Votre adhésion est aussi le moyen d'encourager les bénévoles qui jour après jour, défendent votre avenir.

Plus de 5 000 personnes ont déjà adhéré, vous aussi rejoignez-nous car ensemble, tout est possible.

Bulletin d'adhésion 2008 à retourner à :

ACENAS MAIRIE D'HEYRIEUX 38540 HEYRIEUX

◊première adhésion ◊renouvellement

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail (pour transmission infos) : Téléphone :

- Adhésion par personne pour l'exercice 2008
- —— x □ 5 euros ou —— x □ 10 euros (membre bienfaiteur)
- Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier □ oui □ non

EN PLUS DE MON ADHESION, J'APPORTE MON SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIONS DE L'ACENAS ET JE FAIS UN DON DE :

□ *10 euros* □ *20 euros* □ *50 euros* □ *autre : …..*

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date : signature :

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

EDITION JANVIER 2008